

DIPLÔME UNIVERSITAIRE

Agent polyvalent d'exploitation portuaire

Présentation

Vous êtes titulaire d'un diplôme de BAC à BAC + 2 ?
Vous souhaitez exercer un métier varié et dynamique et travailler dans un port plaisance, un port de commerce ou un port de pêche ?
Notre formation d'agent polyvalent d'exploitation portuaire est faite pour vous !

Cette formation concerne aussi bien des personnes déjà en poste et souhaitant faire évoluer leurs compétences que des personnes souhaitant entrer dans le métier.
Elle propose une approche pluridisciplinaire mixant le développement de compétences de terrain et l'apport de connaissances universitaires.

Objectifs de la formation

- Identifier et mettre en œuvre les activités du métier d'agent d'exploitation portuaire (accueil et développement du port, administration, gestion des risques, maintenance),
- Positionner son rôle et son activité au regard des enjeux et de l'évolution des ports,
- Développer sa polyvalence sur les différents secteurs portuaires (pêche, plaisance, commerce).

Compétences visées

- Accueillir et informer les usagers
- Exécuter les opérations de gestion et d'administration d'une unité portuaire
- Prévenir et gérer des risques
- Développer l'attractivité du port
- Maintenir et entretenir les installations portuaires



FORMATION HYBRIDE



Période de formation :
à partir d'octobre
6 mois - 160 heures



Demande d'inscription :
[Complétez le dossier
d'inscription](#)



**Date limite de
dépôt de candidature :**
30 juin 2025



Tarif plein : 3500 €
Tarif réduit (étudiant,
demandeur d'emploi non
financé) : 2200 €

Les frais de restauration, de transport et d'hébergement sont à la charge de l'étudiant



Programme de la formation

Bloc 1 : accueillir et informer les usagers (50h)

Bloc 2 : exécuter les opérations de gestion et d'administration d'une unité portuaire (35h)

Bloc 3 : prévenir et gérer des risques (40h)

Bloc 4 : développer l'attractivité du port (25h)

Bloc 5 : maintenir et entretenir les installations portuaires (10h)

Stage obligatoire (1 mois)

Blocs optionnels :

- Permis bateau option côtière
- Habilitation électrique BO, HOV
- 1 stage optionnel (3 jours)

Modalités de formation :

- 120h de formation en ligne
- 40h de formation en présentiel
- Visites d'unités portuaires
- Stage obligatoire
- Stage optionnel selon la spécialité (pêche, plaisance, commerce)

Évaluation et suivi

L'évaluation se fait tout au long de l'année par des questionnaires et des études de cas. L'année se termine par un projet tutoré et un rapport de stage.



Pré-requis :

Minimum baccalauréat (professionnel, technique ou général) avec expérience



Moyens pédagogiques :

Plateforme pédagogique (Moodle)
Capsules vidéos
Diaporamas
Mises en situation
Exercices

Partenaires



CAMPUS
DES MÉTIERS
ET DES
QUALIFICATIONS
Nautisme
Pays de la Loire



Association Jacques Cassard



Besoin d'un aménagement ?
Contactez-nous